

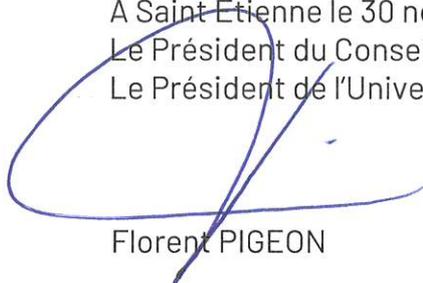
Conseil académique
Séance du 30 novembre 2023

ACTE ADMINISTRATIF 09/2023	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 12 octobre 2023
-------------------------------	--

Vu les articles L712-4 à L712-6 modifiés du Code de l'Éducation

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023.

A Saint Etienne le 30 novembre 2023
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université



Florent PIGEON

Membres présents	30
Membres représentés	17
Membres votants	47

POUR : 47	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------